

Une activité présentielle prépondérante et encore dynamique dans la métropole d'Aix-Marseille

En 2016, les activités présentes (définitions) représentent 71 % de l'emploi régional, soit 6 points de plus qu'à l'échelle nationale. Cette fonction économique est plus développée dans les métropoles niçoise (76 % des emplois) et toulonnaise (plus de 80 % des emplois) que dans Aix-Marseille-Provence (68 %) où le tissu industriel est plus important. Dans cette métropole, le poids de l'activité productive est proche du niveau de l'ensemble des métropoles françaises (32 et 34 % des emplois).

En dix ans, la croissance de l'emploi productif est plus marquée que celle de l'emploi présentiel pour Toulon-Provence-Méditerranée et surtout pour Aix-Marseille-Provence (figure 2). En revanche, dans la métropole Nice Côte d'Azur, où la population a stagné durant dix ans, le repli de l'emploi touche autant les activités présentes que productives.

L'emploi progresse près des métropoles d'Aix-Marseille et de Toulon

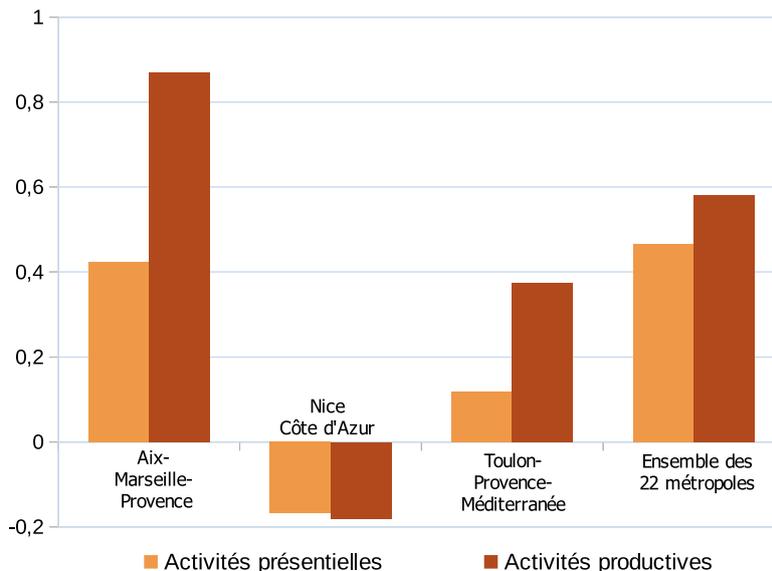
À l'instar d'Aix-Marseille-Provence, le nombre d'emplois a progressé de plus de 0,2 % par an entre 2006 et 2016 dans 10 communautés d'agglomération (CA) et 20 communautés de communes (CC). La plupart des intercommunalités situées à proximité des métropoles d'Aix-Marseille et de Toulon ont gagné de nombreux emplois en dix ans. La hausse est supérieure à 2 % par an dans les CC Coeur du Var et Provence Verdon. Le marché du travail s'est également bien développé au sein de la CA Provence Verte ou dans la CC de la Vallée du Gapeau. Ce dynamisme se retrouve dans la CA Sud Sainte Baume mais à un rythme moindre. Ces territoires deviennent relativement moins résidentiels. Cette tendance se retrouve aussi à l'ouest de la métropole Nice Côte d'Azur : parmi les CA les plus peuplées de la région, celles du Pays de Grasse et de Sophia Antipolis ont connu aussi une progression de l'emploi relativement importante.

Globalement l'emploi progresse bien dans les intercommunalités varoises. La communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez confirme son rôle de pôle économique pour les territoires voisins. La CA Dracénoise a également connu un développement économique rapide. Dans la CC Lacs et Gorges du Verdon, la progression de l'emploi est très soutenue aussi.

Le long de l'axe autoroutier Manosque-Sisteron, mais aussi près de Gap, plusieurs intercommunalités sont également dynami-

2 Dynamisme de la sphère productive d'Aix-Marseille-Provence

Taux de variation annuel moyen des emplois par sphère dans les métropoles entre 2006 et 2016 (en %)



Source : Insee, recensements de la population

ques en termes d'emplois : les CA Durance-Luberon-Verdon Agglomération et Gap-Tallard-Durance, les CC de Jabron-Lure-Vançon-Durance, Serre-Ponçon Val d'Avance et Buëch-Dévoluy. Si au sein du Grand Avignon, le nombre d'emplois progresse très peu, l'emploi se développe dans certains EPCI alentour comme la CC Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse à l'est ou la CA Terre de Provence et la CC Vallée des Baux et des Alpilles au sud.

L'emploi baisse significativement dans six intercommunalités

Les intercommunalités perdant de l'emploi sont peu nombreuses dans la région et ces pertes sont généralement assez limitées. Il s'agit souvent de petits EPCI comme la CC du Guillemois et du Queyras dans les Hautes-Alpes ou la CC Alpes-Provence-Verdon dans les Alpes-de-Haute-Provence. Deux autres intercommunalités sont déficitaires et se situent au nord du Vaucluse, près de la Drôme : les CC Enclave des Papes-Pays de Grignan et Aygues-Ouvèze en Provence.

Deux communautés d'agglomération ont toutefois perdu des emplois. Malgré une population globalement stable depuis dix ans, la sphère présente au sein de Provence-Alpes-Agglomération s'est rétractée. La sphère productive nettement moins développée est en revanche en progression. Dans le Vaucluse, la CA Luberon Monts de Vaucluse, où la filière logistique est importante autour de Cavailhon, a perdu de nombreux emplois productifs. Alors que la population résidente s'est accrue en dix ans, la sphère présente dans cet EPCI représente également moins d'emplois en 2016 qu'en 2006.

L'emploi présentiel se développe nettement dans les communautés de communes

Comme pour les trois métropoles régionales, la sphère présente représente en 2016 près de sept emplois sur dix dans l'ensemble des CA et des CC.

Entre 2006 et 2016, le dynamisme de l'emploi dans la plupart des communautés

3 Concentration de l'emploi productif dans les métropoles régionales

Part des emplois et de la population selon le type d'EPCI

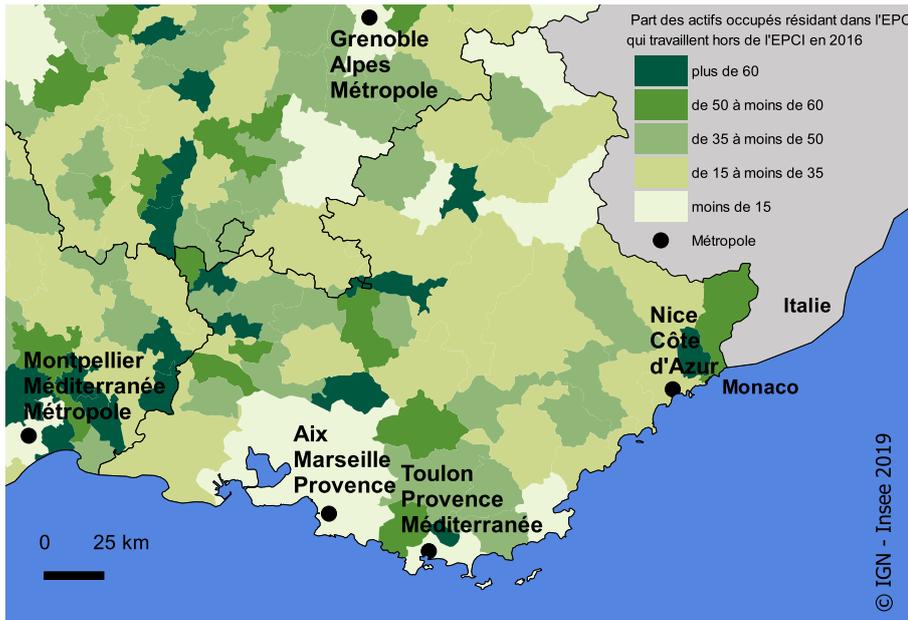
	Part des emplois		Part des emplois de la sphère productive		Part des emplois de la sphère présente		Part de la population	
	En 2016 (en %)	Évolution entre 2006 et 2016 (en point)	En 2016 (en %)	Évolution entre 2006 et 2016 (en point)	En 2016 (en %)	Évolution entre 2006 et 2016 (en point)	En 2016 (en %)	Évolution entre 2006 et 2016 (en point)
Métropoles	58,8	-0,1	58,9	0,9	58,8	-0,5	56,1	-0,7
Communautés d'agglomération	28,9	-0,1	28,9	-0,5	29,0	0,1	29,8	0,3
Communautés de communes	12,2	0,2	12,2	-0,4	12,3	0,4	14,2	0,4
Ensemble	100,0		100,0		100,0		100,0	

Lecture : en 2016, les trois métropoles régionales regroupent 58,8 % des emplois, soit 0,1 point de moins qu'en 2006 (58,9 %).

Source : Insee, recensements de la population

4 Près de deux actifs résidents sur trois travaillent hors du Pays du Paillons

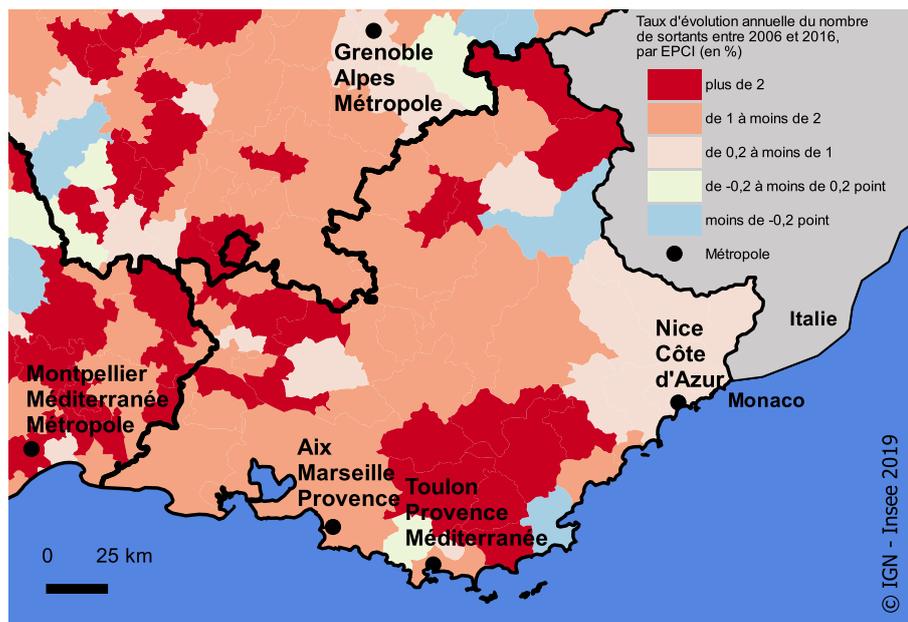
Part des actifs occupés travaillant hors de leur EPCI de résidence en 2016 (en %)



Source : Insee, recensements de la population

5 Les navettes s'intensifient, notamment près du Grand Avignon et le long de l'A8 dans le Var

Taux d'évolution annuelle du nombre de sortants entre 2006 et 2016, par EPCI (en %)



Source : Insee, recensements de la population

de communes de la région provient essentiellement de la sphère présenteielle (+ 0,5 % et moins de + 0,1 % par an pour la sphère productive). Dans les communautés d'agglomération, la progression de l'emploi est un peu moins élevée (0,3 % par an) mais le poids respectif des deux sphères est moins déséquilibré : sur quatre nouveaux emplois durant cette décennie,

un provient de la sphère productive et trois des activités présenteielles.

Dans le Var, les emplois liés aux services à la population présenteielle sont en nette progression dans certaines intercommunalités fortement résidentielles et également très touristiques en période estivale, comme la CA de la Provence Verte et la CC Coeur du Var. Ces territoires sont

en croissance démographique forte, compte tenu notamment de leur proximité avec les métropoles d'Aix-Marseille et de Toulon. Cette tendance se retrouve autour de Manosque, dans la CA Durance-Lubéron-Verdon Agglomération et dans les Hautes-Alpes à Gap-Tallard-Durance.

En dix ans, l'emploi productif s'est concentré au sein des trois métropoles (+ 0,9 point) au détriment des CA et des CC (figure 3). Il reste dynamique dans certains territoires comme les CA de Sophia Antipolis et du Pays de Grasse ou la CC du Golfe de Saint-Tropez. La sphère présenteielle se replie dans les métropoles au profit des CA et surtout des CC.

Le Grand Avignon, pôle d'activités pour les territoires voisins

Dans la région, une intercommunalité sur quatre compte sur son territoire davantage d'emplois (au lieu de travail) que d'actifs occupés (au lieu de résidence) : le taux de couverture de l'emploi (définitions) est supérieur à 100. Le Grand Avignon présente le taux de couverture le plus élevé de la région. Pour 100 actifs occupés résidents, l'intercommunalité compte 124 emplois : 74 sont occupés par des résidents et 50 par des non-résidents, vivant dans différents territoires voisins. La CA de Gap-Tallard-Durance comme la CC du Briançonnais ont aussi une fonction de pôle d'activités à l'égard des territoires environnants. C'est également le cas de la CA Cannes Pays de Lérins et de la CC du Golfe de Saint-Tropez.

Les métropoles de la région comptent autant d'actifs résidents que d'emplois. Cette situation équilibrée ne se retrouve pas au sein des autres métropoles françaises, dont la délimitation est souvent plus resserrée. En effet, Aix-Marseille-Provence est une métropole très étendue intégrant la majeure partie de son espace périurbain. La métropole toulonnaise voit sa proximité avec Marseille limiter son attractivité auprès des actifs des intercommunalités environnantes. Quant à Nice Côte d'Azur, elle est entourée de plusieurs pôles économiques : les CA Sophia Antipolis et Cannes Pays de Lérins, qui font partie de la même aire urbaine que Nice, et la Principauté de Monaco.

À l'inverse, neuf intercommunalités comptent moins de deux emplois pour trois actifs occupés. C'est le cas de la CA de la Riviera Française et de la CC du Pays des Paillons (figure 4), où moins d'un actif résident sur deux travaille dans le territoire, tandis que les autres travaillent à Monaco et dans la métropole niçoise. De même, les actifs de la CC de Serre-Ponçon Val d'Avance travaillent fréquemment à Gap et ceux de la CC Provence Verdon dans la

métropole Aix-Marseille-Provence.

Les actifs travaillent de plus en plus hors de leur EPCI de résidence, surtout les hommes

Près d'un actif sur cinq ne travaille pas dans l'intercommunalité où il réside. Cela représente près de 400 000 personnes qui travaillent chaque jour dans un autre EPCI, souvent voisin. Cette part des actifs travaillant hors de leur intercommunalité de résidence a progressé en dix ans. Si cette évolution est très faible dans les métropoles (moins d'un point), elle est plus marquée dans les communautés de communes (+ 2 points) et dans les communautés

d'agglomération (+ 3 points), souvent situées à proximité des métropoles ou d'axes structurants.

En dix ans, de nombreux actifs occupés ont notamment quitté le Grand Avignon tout en continuant à venir y travailler chaque jour. Ils se sont installés dans plusieurs intercommunalités voisines où le nombre de navetteurs a fortement progressé (figure 5), notamment les trois CA de Luberon Monts de Vaucluse à l'est, Terre de Provence au sud et Ventoux-Comtat-Venaissin au nord. Le nombre de navetteurs a également augmenté en dix ans dans les territoires situés dans le centre varois et le long de l'autoroute A8 (CA Provence Verte, CA

Dracénoise, CC du Pays de Fayence). Sud Sainte-Baume, dynamique en termes d'emplois, est la seule CA de la région où le nombre d'actifs travaillant hors de leur intercommunalité de résidence diminue.

Les femmes actives ont tendance à travailler moins souvent hors de leur EPCI de résidence que leurs homologues masculins. Ce résultat se vérifie dans les métropoles comme dans les autres intercommunalités. ■

Source et définitions

Sont mobilisées dans cette étude les données des recensements de la population 2006 et 2016.

Actifs occupés : actifs ayant un emploi (en France ou à l'étranger), comptabilisés au lieu de résidence.

Emplois : emplois occupés par des personnes résidant en France, comptabilisés au lieu de travail. Le recensement de la population ne permet pas de connaître les emplois occupés en France par les actifs vivant à l'étranger.

EPCI : les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre se répartissent en quatre catégories (communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines et métropoles). 52 EPCI sont présents en Provence-Alpes-Côte d'Azur : trois métropoles, 16 communautés d'agglomération et 33 communautés de communes. Les EPCI sont composés de communes pouvant appartenir à des départements voire à des régions différentes. La communauté d'agglomération du Grand Avignon est composée en partie de communes situées dans le Gard (Occitanie) et cinq communautés de communes de la région sont composées en partie de communes de la Drôme (Auvergne-Rhône-Alpes).

Sphère présentielle : activités mises en œuvre localement visant à satisfaire les besoins des personnes résidentes et des touristes.

Sphère productive : activités visant la production de biens majoritairement consommés hors de la zone et activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Taux de couverture de l'emploi : rapport entre le nombre d'emplois (au lieu de travail) et le nombre d'actifs occupés (au lieu de résidence).

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur
17 rue Menpenti
CS 70 004
13 395 Marseille Cedex 10

Directeur de la publication :
Alberto Lopez
Rédacteur en chef :
Jérôme Domens

Crédits photos :
CRT Côte d'Azur Robert Palomba

ISSN : 2417-1417 (en ligne)

© Insee 2019

Pour en savoir plus

- Reynard R., Vallès V., « Les emplois se concentrent très progressivement sur le territoire, les déplacements domicile-travail augmentent », *Insee Première* n° 1771, septembre 2019
- Rouaud P., Winnicki P., « De plus en plus d'habitants des Alpes-Maritimes travaillent à Monaco » *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 71, mai 2019
- Desrivierre D., « Les façades atlantique et méditerranéenne conjuguent dynamisme de la population et de l'emploi », *Insee Première* n° 1752, avril 2019
- Michaïlesco F., « Des liens économiques entre territoires grâce aux salaires versés », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 63, septembre 2018